

LA COMMISSAIRE :

1045 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1050 Merci beaucoup.

M. CHRISTOPHER MCCRAY :

1055 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1060 Merci beaucoup pour votre contribution. Alors, ceci met fin à notre première partie. Nous allons prendre une pause de 15 minutes. On revient à et 30 pour être prêt pour notre prochain participant.

SUSPENSION ET REPRISE

1065 **M. DENIS PLANTE**
COOPÉRATIVE D'HABITATION VAL PERCHÉ

LA PRÉSIDENTE :

1070 Si tout le monde est prêt, je vais demander à Denis Plante, Coopérative d'habitation Val Perché, de commencer sa présentation. Nous sommes prêts.

1075

M. DENIS PLANTE :

1080 Merci de m'accueillir ce soir. Pour faciliter la présentation, j'ai produit un texte je vais le lire. Comme ça, ça va être plus rapide. On aura peut-être plus de temps pour les questions.

1085 Alors, je m'appelle Denis Plante, bien sûr, vous me connaissez. J'habite une coopérative d'habitation Val Perché dans une zone considérée, depuis 15 ans d'ailleurs, considérée comme un îlot de chaleur véritablement. On parle de Radio-Canada, Molson, l'autoroute Ville-Marie, square Viger. Alors, on est très bien enclavés, sans services de proximité.

1090 Comme vous le savez probablement, la nature de la coopérative d'habitation (inaudible) est caractérisée entre autres par la gestion (inaudible), le bien-être de la communauté et la responsabilité citoyenne. Alors, notre participation active des dernières années au projet de réaménagement ça a commencé avec la gare-hôtel Viger il y a 10 ans. On a présenté des mémoires, on a fait des rencontres citoyennes dans notre sphère communautaire. On a été très actifs pour lutter contre la (inaudible) électrique, on a même joué un rôle déterminant.

1095 Alors, ça témoigne que nous souhaitons des changements importants, et le PPU, représente les occasions. Des changements importants touchant de nombreux aspects de ce secteur des Faubourgs et de notre zone de proximité.

1100 Je veux parler à deux, trois reprises de notre zone de proximité qui est Saint-Antoine, Montcalm, Notre-Dame et Wolfe où on retrouve 220 logements sociaux, des coopératives et des OBNL. C'est des centaines de personnes qui y habitent. Ces aspects (inaudible) habitation des espaces verts, des services ce qui interpelle tous les citoyens.

1105 Le PPU va fixer des objectifs et des mesures pour y parvenir et l'habitation demeure notre priorité, je vais surtout parler de l'habitation. Et aussi, en dernier lieu notre participation citoyenne, comment le PPU peut nous aider.

Pour un PPU, ce qu'on peut comprendre c'est... Évidemment les résidents qui sont au centre du projet et donc, ils doivent participer activement à la prise de décisions.

1110 On ne va pas, comme je vous ai dit, on ne va pas reprendre tous les éléments du mémoire déjà présenté l'an dernier, ils sont repris en bonne partie dans le document de présentation du PPU et ça portera sur l'habitation des déterminants pour l'avenir de la densification et la mixité sociale dans notre secteur.

1115 Et deuxièmement, la contribution qu'on peut apporter en tant que citoyen et la réalisation de ce plan.

1120 Donc, pour l'habitation. Depuis des années, avant même que j'y habite, qu'on souhaite créer la coopérative, donc depuis 15 ans, ce sont surtout des condos qui ont été construits dans les Faubourgs, des milliers de condos en fait, il y en a plein ici autour, j'en vois à ma droite. Des condos de petite taille, et pas accessibles (inaudible).

1125 Sauf si la densification s'impose. Non, mais dans quel sens elle s'impose? 40% des ménages, vous connaissez probablement notre statistique, du Centre-Sud près de 40% consacrent plus de 30% au loyer. Alors les condos ne conviennent pas pour un grand nombre. (Inaudible) aide à changer le cours des choses, est marquée par l'urgence.

1130 À cet effet, il y a un récent sondage qui pour certains on est allé de façon surprenante, les Montréalais estiment à 36% que la priorité de la ville doit être le coût du logement, et 25% qu'on doit s'engager dans le développement du logement social. Ça témoigne quand même d'une urgence, une volonté de la population de bien se loger et à prix raisonnable.

1135 Pour se faire, l'arrondissement doit saisir l'occasion de démontrer sa volonté de créer des logements abordables. On parle ici de coopératives et d'OBNL non pas de concepts de logements abordables privés, je vais y revenir plus tard, et de jouer un rôle de leadership en s'appuyant sur le règlement d'une métropole mixte est en partie d'ailleurs neutralisé, on a pu le constater en participant à des réunions du conseil d'arrondissement, par une forte contribution en permettant aux promoteurs de (inaudible) le logement social.

1140 Ça signifie trois choses : selon, je pense qu'il faut fixer un objectif chiffré, mais il y a des objectifs, mais ça doit (inaudible). Comment est-ce que ça peut être plus ferme, je n'en sais rien, mais il faut qu'il y ait un engagement plus ferme. Nous, on souhaite 500 logements coopératifs,

parce que les membres d'une coopérative de par leur gestion collective sont très actifs dans leur communauté. Ça va entraîner d'autres personnes. On l'a fait ici dans notre zone de proximité.

1145

Le logement abordable de nature privée, je vous l'ai dit... Le meilleur exemple, j'ai participé à une... ça, c'est une information de la gare-hôtel Viger et c'était, dès le départ 1 000 \$ pour un trois pièces, puis après ça, le logement abordable.

1150

Deuxièmement, enrichir la réserve de terrain non seulement des terrains publics institutionnels, mais aussi faire la coalition, ça peut paraître ambitieux ça, ne serait-ce que partielle, des sites majeurs en développement, afin de ne pas être à la remorque des promoteurs et d'éviter ainsi la spéculation.

1155

Finalement, après avoir discuté de façon conséquente, ça, c'est important. En concertation les acteurs du logement social (inaudible) un accroissement du programme Accès Logis dans le but de satisfaire les besoins à Montréal et ailleurs au Québec, non, mais à Montréal.

1160

Ce qu'il faut comprendre, vous le savez probablement, la source des fonds pour le logement social c'est (inaudible), son programme d'Accès Logis. Alors, il y a eu une entente fédérale/provinciale récemment, il faut en profiter, sinon la ville va trouver ça, va peiner à réaliser ses objectifs en termes de logement social.

1165

Et la deuxième partie c'est de (inaudible) de participer. C'est assez court. On veut participer de façon active. On est membre du Comité de (inaudible) des grands projets, mais ce qu'on souhaite c'est que le comité de citoyens qui soit formé et agréé par le PPU, dans notre zone de proximité.

1170

Ce que j'ai exposé au début, là, Saint-Antoine, Montcalm, Notre-Dame et Wolfe, parce qu'on est dans une situation particulière, très spécifique. Radio-Canada (inaudible) Ville-Marie, square Viger, je pense que c'est... on est très distincts de beaucoup de secteurs, de beaucoup de quartiers.

1175

On va regarder notre attention particulière au projet de parc, Molson, et de logements sociaux aussi, on va réclamer qu'il y ait des logements sociaux sur le site de Molson. Attention

aux projets développement commercial (inaudible) Notre-Dame, la (inaudible) de Notre-Dame, boulevard urbain bien sûr, parce qu'on, de ma fenêtre je vois la sortie de l'autoroute Ville-Marie. Alors, ça nous intéresse beaucoup.

1180

Et une proposition dans le parc espace Faubourg Québec avec des services... Faubourg Québec c'est un parc dit urbain, il n'y a pas de végétation ici sur la rue la rue des Glaciers entre St-Christophe et Amherst.

1185

Eh bien voilà, j'ai terminé.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Alors, je vais reprendre sur le parc... Est-ce que vous m'entendez bien?

1190

M. DENIS PLANTE :

Absolument.

1195

LA PRÉSIDENTE :

Parfait. Le parc situé sur la rue des Glaciers, dans votre mémoire vous parlez de l'ouvrir sur le fleuve.

1200

M. DENIS PLANTE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1205

Une extension vers le fleuve. Dans le sens (inaudible). Est-ce que vous pouvez nous expliquer quelle forme ça pourrait prendre vu que l'îlot entre le parc et le fleuve c'est l'îlot Solano?

1210

M. DENIS PLANTE:

Bien, je ne sais pas si vous connaissez ce qu'ils appellent l'espace Faubourg Québec.

1215 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1220 **M. DENIS PLANTE :**

Bon. C'est linéaire, c'est étroit, c'est seulement le long de la rue des Glaciers. Cependant, quand on va sur la rue Notre-Dame, on voit bien qu'il y a une ouverture sur le fleuve. Est-ce que ça appartient à la ville ou à des promoteurs? Je ne sais pas. Donc, Solano.

1225 Mais ça, ça mériterait d'être lié au parc urbain de Faubourg Québec existant et qu'il y ait une végétation. Il n'y en a pas de végétation.

LA PRÉSIDENTE :

1230 O.K.

M. DENIS PLANTE :

1235 Il y a des services courants comme un dépanneur, un café. On ne parle pas d'un marché d'alimentation, là. On parle de services courants quotidiens.

1240 Je pense que ça, dans notre volonté d'accéder au fleuve ça nous permettrait, ça permettrait à des centaines de personnes de le voir le fleuve, de le fréquenter. Et c'est une zone de repos, une zone de conversation. Et je ne pense pas que ça serait si coûteux que ça.

Bien voilà. C'est quelque chose qu'on souhaite.

1245 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci. Je vais passer la parole aux commissaires.

1250 **LA COMMISSAIRE :**

1255 Vous parlez un petit peu de la question des commerces et des services, et dans votre mémoire vous parlez de pénurie de services commerciaux et récréatifs. En ce moment, comment est-ce que ça se vit. Est-ce que les gens sortent du quartier pour les services, pour les commerces? Est-ce que vous y allez à pied? Est-ce que vous y allez en transport en commun, en voiture?

Parce qu'on propose des commerces dans le nouveau développement. Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez voir?

1260 **M. DENIS PLANTE :**

1265 Votre première question, si on veut faire des courses alimentaires, on va aller, pour certains au IGA à la place Dupuis puis nous, on va au Métro, marché Métro près de la rue Papineau. On doit quitter l'enclave ici. L'enclave c'est rue St-Antoine, rue Viger et un peu plus loin le boulevard René-Lévesque. C'est évident qu'il n'y a pas de services, ni commerciaux ni publics.

1270 C'est une priorité. Maintenant, qu'est-ce qu'on souhaite. J'ai été étonné et surpris qu'il y ait un développement commercial à Notre-Dame, mais c'est très intéressant. Nous ce qu'on demande c'est qu'il y ait un sondage qui soit fait auprès des riverains de ceux qui habitent autour. Là, on ne parlera pas seulement de cafés, de dépanneurs. On aura un marché d'alimentation, je ne sais pas... et ce qui s'en suit, dans les services quotidiens, courants.

1275 Je pense que pour le savoir qu'est-ce qu'on souhaite, en tout cas, on souhaite un marché alimentaire. Ça, c'est certain. Parce que ça, c'est répétitif, c'est à chaque semaine puis nous, moi pis ma conjointe, on n'a pas de voiture, on n'en veut pas. C'est le transport en commun qui nous conduit au marché Métro près de Papineau.

1280 D'autres le font de la même façon, d'autres vont utiliser les voitures, mais je pense que pour le secteur il y a beaucoup plus de personnes qui utilisent la voiture que nous ici à la coopérative. C'est-à-dire les condos à l'ouest d'Amherst, d'Atateken.

LA COMMISSAIRE :

1285 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Éric, est-ce que tu as une question?

1290 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. Bonsoir, merci. Dites-moi, juste pour faire peut-être un lien avec ce que vous venez de parler puis de l'implication des citoyens, vous avez, si je comprends bien, évoqué en fait suggéré la création d'un comité de citoyens?

1295 **M. DENIS PLANTE :**

1300 Oui. Vous avez lu le mémoire, je viens d'en parler. On est dans une situation très particulière, très spécifique c'est véritablement une enclave. Alors, c'est quand même... (Inaudible) du secteur, mais notre préoccupation c'est à la fois Molson, Radio-Canada, l'autoroute Ville-Marie et le square Viger.

1305 Alors, je pense qu'il y aurait lieu d'agréer un comité de citoyens, parce que dans la section gouvernance et concertation, on a vu qu'il y avait des comités de citoyens pour des territoires, des enjeux spécifiques, (inaudible) de mémoire la station Craig, la rue Alexandre puis il y a des parcs évidemment.

1310 Alors, c'est ça qu'on souhaite. On fait partie du comité des grands projets, avec Rayside et compagnie, on se connaît depuis longtemps, mais on souhaite être plus distincts si vous voulez, nos revendications portent plus sur nos besoins spécifiques.

Est-ce que j'ai bien répondu à votre question?

LE COMMISSAIRE :

1315

Absolument, merci beaucoup. Une dernière question. Dans votre mémoire, vous demandez que le règlement pour une métropole mixte 20-20-20 soit adopté, mais aussi intégré de façon impérative et intégrale. Et vous avez parlé tantôt de 500 logements coopératifs. Est-ce que le 20-20-20 c'est suffisant pour le quartier?

1320

M. DENIS PLANTE :

1325

Bien, le 20-20-20, c'est un mode de réalisation. Il faut avoir des objectifs fixés. Quand on dit dans le document du PPU : 1 250 logements abordables. Mais le logement abordable comme je l'ai dit tout à l'heure, les loyers sont très élevés. Ils vont en construire ici à Radio-Canada. Le Groupe Mach. J'ai perdu le fil de mes idées. Mais un objectif chiffré de logement social, évidemment je parle 500 logements coopératifs, dans le document c'est 500 logements sociaux.

1330

Bien, on mise beaucoup, on doit miser beaucoup sur notre coopération en habitation, parce qu'on veut caractériser, je l'ai dit, la gestion, l'implication communautaire. On ne va pas me dire que d'autres citoyens ne sont pas... mais de fait, de par notre fonctionnement, notre statut, on l'est. Alors, on peut jouer un rôle beaucoup plus actif, un effet d'entraînement.

1335

Alors, c'est à souhaiter que le règlement de la métropole mixte soit appliqué de façon ferme, bien je pense que, je veux dire il y a une volonté de créer beaucoup d'unités d'habitation en logement social et on ne veut pas être à la remorque, oui 20-20-20, mais à la remorque des promoteurs qui sont les maîtres d'oeuvre finalement. (inaudible) ici même dans notre coopérative (inaudible). Voilà.

1340

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

1345

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Merci pour votre participation.

1350 **M. DENIS PLANTE :**

Bonsoir.

1355 **M. PIERRE MARCOUX**

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir. Maintenant, nous allons pouvoir entendre monsieur Pierre Marcoux.

1360 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui. Bonjour. Bonjour, Pierre Marcoux.

1365 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour.

1370 **M. PIERRE MARCOUX :**

Donc, je me présente Pierre Marcoux. Attendez, je vais mettre la vidéo. Est-ce que vous me voyez maintenant?

1375 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. C'est bon.